



## Le protocole sanitaire - rentrée 2021

Selon la réglementation en vigueur, vous devez disposer d'un pass sanitaire pour assister à nos sessions training, il sera scanné au début de chaque cours.

**pass COVID-19 sanitaire**

### Extension du pass sanitaire à partir du lundi 9 août

- UN CERTIFICAT DE VACCINATION**  
À condition de disposer d'un schéma vaccinal complet.
- UN TEST NÉGATIF DE MOINS DE 72H**  
RT-PCR ou antigénique, ou un auto-test effectué sous contrôle d'un professionnel de santé
- UN CERTIFICAT DE RÉTABLISSEMENT**  
de la Covid-19 : test RT-PCR ou antigénique positif datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois.

OU

Le protocole ci-dessous est toujours d'actualité, à l'exception de l'obligation du port du masque pendant l'activité physique. Le port du masque reste cependant recommandé pendant toute la séance.

## Le protocole sanitaire - octobre 2020

---

## L'ASSOCIATION S'ENGAGE À

- Désinfecter la salle, le sol, les interrupteurs, les poignées et toilettes chaque jour avant les cours (désinfection supplémentaire des zones de contacts entre chaque cours, lorsque nous sommes en zones d'alerte maximale).
- Adapter les horaires des cours pour qu'il y ait au minimum 10 min entre 2 séances, afin
  - que les adhérents ne se croisent pas
  - d'avoir le temps d'aérer entre chaque cours
  - de désinfecter les zones contacts (zones d'alerte maximale)
- Fournir les désinfectants (à base d'eau de javel ou de chlore, de solvants, d'éthanol à 75%, d'acide peracétique et de chloroforme) pour les barres et le reste du matériel.
- Fournir du gel hydroalcoolique.
- Fournir du savon pour les mains et du papier à usage unique.
- Condamner les douches.
- Condamner les vestiaires et toilettes en zones d'alerte maximale.
- Avoir des masques jetables, à disposition pour les élèves, en cas d'oubli ou de besoin.
- Afficher et communiquer les règles sanitaires.
- Prévenir les professeurs et élèves en cas de cas positif dans l'école.
- Fournir le nom et coordonnées des élèves en cas de recherche de cas contacts, aux autorités compétentes.

## LES PROFESSEURS S'ENGAGENT À

- Porter le masque tout le long du cours.
- Se désinfecter ou se laver les mains après avoir parlé les élèves.
- Faire respecter les règles sanitaires aux élèves.
- Adapter le niveau des cours pour limiter au maximum les parades (zones d'alerte maximale)

## LES ELÈVES S'ENGAGENT À

- Ne pas se présenter en cours en cas de symptômes pouvant évoquer une éventuelle contamination à la COVID 19. En cas de contamination, prévenir l'école au plus vite, ne pas se présenter aux cours pendant sa quarantaine, sauf en cas de présentation d'un test négatif (l'école se réserve le droit de refuser un élève qui présenterait des symptômes).
- S'informer sur la situation de sa zone (alerte, alerte renforcée, alerte maximale)
- Attendre à l'extérieur que le professeur donne l'autorisation d'entrer dans le studio.
- Se déchausser à l'entrée du studio.
- Se présenter 5 min avant le cours. Et à sortir de la salle rapidement à la fin du cours.
- Se laver ou se désinfecter les mains obligatoirement en arrivant au studio.
- Au port du masque lors de l'entrée dans le studio, dans les vestiaires, et lors de tous déplacements dans les zones communes.

- 
- Regrouper ses affaires dans un sac personnel fermé et à ne rien oublier à la salle (en zones d'alerte maximale les objets ne seront pas conservés).
  - Se présenter au studio déjà en tenue (zones d'alerte maximale).
  - En zones d'alerte : obligation du port du masque lors des parades entre élèves.
  - Au port du masque pendant tout le cours en zones d'alerte maximale.
  - Respecter les distanciations sociales.
  - Se désinfecter les mains avant et après le passage aux toilettes.
  - Apporter une lingette type microfibre propre pour désinfecter sa barre, sa serviette et son tapis.
  - Désinfecter sa barre après chaque utilisation.
  - Si utilisation occasionnelle d'un tapis ou matelas de protection du studio, l'élève s'engage à le désinfecter avant et après l'utilisation.
  - Aucun accompagnateur n'est autorisé.
  - Pour les enfants de moins de 11 ans, le masque n'est pas obligatoire.